



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 février 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 12 février 2021, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

En sa qualité de pays assurant la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février 2021, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord compte organiser un débat public de haut niveau sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : application de la résolution [2532 \(2020\)](#) », qui se tiendra le mercredi 17 février 2021 à 8h30.

Le Royaume-Uni a établi une note de cadrage afin de guider le débat (voir annexe).

Les États Membres et les États observateurs qui souhaitent participer sont invités à envoyer une déclaration écrite d'environ 500 mots à la Division des affaires du Conseil de sécurité (dppa-scsb3@un.org). Les déclarations envoyées d'ici le 18 février 2021 seront compilées dans un document récapitulatif.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Barbara **Woodward**



Annexe à la lettre datée du 12 février 2021 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Note de cadrage pour le débat public du Conseil de sécurité sur les moyens de garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 dans les contextes de conflit et d'insécurité, qui se tiendra le **17 février 2021**

Objectif

1. La réunion a pour objectif d'ouvrir un débat sur le rôle que doivent jouer le Conseil de sécurité, les États Membres et les Nations Unies pour garantir que les vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19) soient distribués de manière équitable dans les contextes de conflit et d'insécurité.

Contexte

Maladie à coronavirus

2. Les tendances épidémiologiques mondiales montrent que la pandémie devient de plus en plus virulente et se caractérise par l'apparition de nouvelles souches plus contagieuses entraînant une transmission accrue dans la plupart des régions. L'économie mondiale est en crise, et la reprise économique s'annonce fragile et inégale, ce qui risque d'exacerber les facteurs de conflit et d'instabilité. Il est donc d'autant plus urgent d'acheminer les vaccins de façon ciblée, à la vitesse et au volume nécessaires, dans le monde entier, pour contribuer à endiguer la phase aiguë de la pandémie.

3. En avril 2020, le Secrétaire général a clairement annoncé que, si la pandémie de COVID-19 était une crise sanitaire, elle aurait des répercussions à grande échelle, qui menaceraient la paix et la sécurité mondiales.

Le rôle des vaccins pour mettre fin à la pandémie

4. Des vaccins sûrs et efficaces joueront un rôle essentiel pour mettre fin à la pandémie. Des vaccins efficaces contribueront à réduire l'ampleur et la durée de la pandémie et à éviter de nouveaux coûts économiques, sanitaires et éducatifs et d'autres facteurs d'instabilité.

5. Les membres de communauté internationale doivent coopérer étroitement pour développer des vaccins efficaces et d'un coût abordable, qui puissent être accessibles à toutes les populations. Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte par les programmes de vaccination est un impératif à la fois moral et pratique. Tant que la COVID-19 ne sera pas maîtrisée partout dans le monde, nous ne pourrions pas rétablir le commerce international, les voyages, la prospérité et la sécurité. Sans collaboration, la distribution des vaccins sera inégale et risquera d'exacerber les inégalités, les conflits et les tensions.

Accès équitable aux vaccins dans les situations de conflit et les contextes de fragilité

6. Il est particulièrement difficile de faciliter un accès sûr et équitable aux vaccins dans les contextes de conflit et d'insécurité. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour combler les lacunes en matière d'approvisionnement et de vaccination sur le terrain dans les environnements complexes. Les difficultés opérationnelles concernent notamment la logistique et la gestion du stockage des vaccins, ainsi que la garantie du plein accès humanitaire. Des cessez-le-feu locaux seront sans doute indispensables pour permettre la réalisation de campagnes de

vaccination vitale. Pour relever ces défis, il faudra renforcer la coopération et la solidarité nationales, régionales et internationales et les Nations Unies joueront un rôle essentiel de coordination à cet égard.

7. La communication et le dialogue avec les populations seront nécessaires pour sensibiliser à la maladie et au vaccin, et pour éviter que la désinformation ne provoque l'insécurité, ne mette en danger le personnel sanitaire et n'entrave l'action visant à mettre fin à la pandémie.

8. Les campagnes de vaccination de routine ont été soit suspendues, soit reportées en raison de la COVID-19. Le déploiement des vaccins contre la COVID-19 ne doit pas se substituer aux programmes de vaccination existants, y compris contre la rougeole et pour les enfants de moins de 5 ans, ni à l'action humanitaire vitale, notamment dans les contextes de famine.

Les efforts internationaux, en particulier le rôle du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins

9. Si tous les gouvernements sont responsables au premier chef de la vaccination de leurs populations, notamment en garantissant un accès équitable aux vaccins, un soutien international est nécessaire pour que les populations touchées par les conflits et l'insécurité ne soient pas laissées pour compte.

10. Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins est un mécanisme multilatéral administré par Gavi, l'Alliance du Vaccin, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies et l'Organisation mondiale de la Santé, qui centralise les cofinancements et la gestion du risque dans un portefeuille de vaccins contre la COVID-19 et veille à la disponibilité des capacités de fabrication afin d'assurer une production et distribution rapides et à grande échelle. Le système de garantie de marché du COVAX vise à fournir au moins 1,3 milliard de doses de vaccins financés par des donateurs afin de couvrir jusqu'à 20 % des populations à haut risque dans 92 pays en 2021.

11. Pour garantir la disponibilité d'un nombre suffisant de vaccins pour les déploiements humanitaires et autres situations d'urgence, jusqu'à 5 % des doses du Mécanisme COVAX sont réservées dans le cadre d'un « stock humanitaire ». Le stock de réserve humanitaire est une mesure de dernier ressort, pour les populations oubliées ou négligées, par exemple les personnes réfugiées ou demandeuses d'asile. Il ne saurait se substituer à la responsabilité de l'État (dans le cadre de plans nationaux de déploiement et de vaccination) et ne devrait être utilisé que lorsqu'il existe une carence insurmontable dans la couverture ou lorsque les autres options ont été épuisées. Il sera mis à la disposition des partenaires d'exécution, des organisations humanitaires et des autres organisations concernées, qui sont les principaux acteurs de la fourniture de vaccins dans ces contextes.

Le rôle des Nations Unies

12. Le 1^{er} juillet 2020, le Conseil de sécurité a adopté la résolution [2532 \(2020\)](#) sur la lutte contre la COVID-19 dans les pays les plus vulnérables, en mettant l'accent sur les pays dans le besoin, notamment ceux qui sont en situation de conflit armé. Des vaccins approuvés étant actuellement disponibles et acheminés par l'intermédiaire de COVAX, il est désormais approprié et opportun que le Conseil de sécurité examine le rôle que doivent jouer les Nations Unies afin de faciliter la fourniture de vaccins dans les régions fragiles et touchées par des conflits.

13. Le système des Nations Unies et les partenaires humanitaires du Comité permanent interorganisations ont un rôle clé à jouer. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance a l'expérience des campagnes de vaccination et dirige à la fois l'achat de

vaccins dans le cadre du système de garantie de marché du COVAX et, en tant que membre de Gavi Alliance, aide les pays en développement à se préparer au déploiement des vaccins. L'Organisation mondiale de la Santé dirige l'examen réglementaire et l'approbation des vaccins qui font partie du portefeuille COVAX afin de garantir qu'ils soient sûrs et efficaces. Elle joue également un rôle dans la planification et l'exécution des campagnes d'immunisation dans les contextes humanitaires. En collaboration avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les trois organisations ont mis au point une méthode de communication du risque et de dialogue avec les populations, axée sur la lutte contre la COVID-19.

14. Après l'appel au cessez-le-feu lancé dans la résolution [2532 \(2020\)](#), il faut maintenant une nouvelle action du Conseil de sécurité pour demander de nouvelles trêves, en particulier pour permettre la vaccination contre la COVID-19 dans les zones touchées par un conflit. Le Conseil de sécurité doit jouer son rôle en assurant le plein accès du personnel humanitaire et médical et de son matériel, et en demandant la protection du personnel humanitaire et sanitaire.

Pistes de réflexion

15. Les pistes de réflexion sont les suivantes :

a) Comment pouvons-nous garantir que les personnes vivant dans des situations de conflit ou des contextes de fragilité reçoivent des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19 et ne soient pas laissées pour compte par les programmes de vaccination nationaux et internationaux ?

b) Comment pouvons-nous surmonter les principaux obstacles à la distribution de vaccins dans des contextes très instables et touchés par des conflits, compte tenu notamment des régions contrôlées par des groupes armés, des difficultés logistiques, des problèmes liés au flux de fonds et de la sécurité du personnel sanitaire ?

c) Comment pouvons-nous garantir le plein accès aux populations vulnérables dans les situations de conflit et de fragilité afin de leur fournir des vaccins en toute sécurité ?

d) Quel est le rôle du Conseil de sécurité dans le cadre d'une approche faisant intervenir l'ensemble du système des Nations Unies face à ce problème ?

e) Comment empêcher la désinformation de se propager et surmonter les hésitations face au vaccin ?

f) Que pouvons-nous apprendre des campagnes de vaccination en cours dans les situations de conflit et comment faire en sorte que ces campagnes essentielles se poursuivent parallèlement aux vaccinations contre la COVID-19 ?

Format

16. Le débat public de haut niveau sera présidé par le Ministre britannique des affaires étrangères, Dominic Raab. Des services d'interprétation seront assurés dans les six langues officielles de l'ONU.
